



RCS : VIENNE

Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 80267

Numéro SIREN : 393 368 964

Nom ou dénomination : NORD ISERE EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2017 sous le numéro de dépôt B2017/008210

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/008210**
n°de gestion : **1993B80267**
n°SIREN : **393 368 964 RCS Vienne**

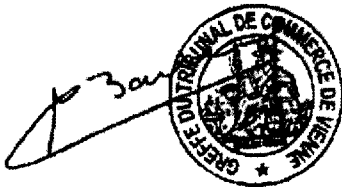
Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 27/10/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

NORD ISERE EXPERTISE - Société anonyme
10 bis rue Joseph Cugnot 38300 Bourgoin-jallieu -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



621651

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA NORD ISERE EXPERTISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		10B rue Joseph Cugnot 38300 BOURGOIN-JALLIEU		Durée de l'exercice précédent		12	
Numéro SIRET		3 9 3 3 6 8 9 6 4 0 0 0 2 8		Néant		*	
				Exercice N clos le		30/09/2016	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 524	AG	1 524	
		Fonds commercial (1)	AH	312 640	AI		312 640
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	31 666	AU	23 244	8 421
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	304	CV		304
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD	9 996	BE		9 996	
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	5 296	BI		5 296	
TOTAL (II)		BJ	361 428	BK	24 768	336 659	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	415 686	BY	99 669	316 017
		Autres créances (3)	BZ	376 474	CA		376 474
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	103 506	CG		103 506	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 851	CI		2 851	
	TOTAL (III)	CJ	898 519	CK	99 669	798 849	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 259 947	IA	124 438	1 135 509	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations : Non recensée		Stocks : Non recensée		Créances : Non recensée	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA NORD ISERE EXPERTISE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 125 000)	DA	125 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	12 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	218 695		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	51 627		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)			DL	407 823
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	613		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	47 694		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 765		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	232 755		
	Dettes fiscales et sociales	DY	195 642		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 530		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	241 684		
TOTAL (IV)			EC	727 685	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 135 509	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	720 920		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	613			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA NORD ISERE EXPERTISE					Néant ☐		
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 113 663	FH		FI	1 113 663
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 113 663	FK		FL	1 113 663
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	124 317
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	684 355
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 975
	Salaires et traitements*					FY	350 184
	Charges sociales (10)					FZ	126 997
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	2 593
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	12 963
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	29	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	54 880
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	176
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	5 602
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	5 779
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 032
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	2 032
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 746
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	58 627

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA NORD ISERE EXPERTISE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	45	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	25	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	1 638	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 708	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	2 254	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 254	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(545)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	6 454
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 245 469
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 193 841
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	51 627
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de location immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	Crédit-bail mobilier *		HP	
		Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	206
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	5 602
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(9)	Dont transferts de charges		AI	121 130
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		Charges exceptionnelles	2 047		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		Produits exceptionnels	45		
Produits des cessions d'éléments d'actif			25		
Transfert de charges			1 638		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
Autres charges d'exploitation		Charges antérieures	206		
		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Dettes et créances concernant les entreprises liées	x		
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux com	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées	x		
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la s		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA NORD ISERE EXPERTISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 1 135 509 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 51 628 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/01/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 6 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 2 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2012)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 17 755 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	312 641			312 641
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 524			1 524
Immobilisations incorporelles	314 165			314 165
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	928			928
- Matériel de transport	23 747		10 780	12 968
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 771			17 771
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	42 446		10 780	31 666
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	305			305
- Autres titres immobilisés	9 996			9 996
- Prêts et autres immobilisations financières	5 296			5 296
Immobilisations financières	15 597			15 597



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 780		10 780
Scissions				
Mises hors service				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2016
Éléments achetés	312 641
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %) GIE EXPESTEAM 38300 BOURGOIN JALLIEU - Participations (détenues entre 10 et 50%)	457		66,67	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %) - Participations (détenues entre 10 et 50%) - Autres filiales françaises - Autres filiales étrangères - Autres participations françaises - Autres participations étrangère	305	305			

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 524			1 524
Immobilisations incorporelles	1 524			1 524
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	928			928
- Matériel de transport	12 732	2 594	10 780	4 546
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 771			17 771
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 431	2 594	10 780	23 244

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 800 308 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 296		5 296
Créances Clients et Comptes rattachés	415 687	415 687	
Autres	376 474	376 474	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 851	2 851	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	70 060
Fni refact frais à établir	5 813
Bièvre prestations à refacturer	336
CGD régul.prest.juri.PBM fae	2 366
Rbt Indem. résiliat°Apri à recevoir	1 638
Cice à recevoir	14 832
Interets/avce fni a recev.	5 603

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 125 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 720 920 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	614	614		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 756	232 756		
Dettes fiscales et sociales	195 642	195 642		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50 224	50 224		
Produits constatés d'avance	241 684	241 684		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	46 864			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 46 864 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
CGD régul.prest.sociales à payer	4 461
Commissaire/cptes a payer	2 520
Conseil juridique a payer	6 420
Cégid formation à payer	336
Chèques déjeuner a payer	1 920
Fni prestations a recevoir	46 728
Grefe/Essor à payer	136
Fni frais 20% 206 à recevoir	169
Experteam fnp	2 527
Associés intérêts courus	880
Conges a payer	18 311
Personnel - autres charges à payer	391
Intéressement a payer	27 757
Charges s/conges payés	7 773
Csg s/intérêts a payer	8 448
Indemnité résiliat° APRI à payer	2 048
Etat ch.fisc/conges a pay	225
Taxe apprentissage a paye	1 681
Taxe formation a payer	1 632
Taxe professionnelle cap	1 708
Clients avoirs a établir	1 228

Notes sur le bilan

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	305	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations	305	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	5 813	
Autres créances	300 192	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	306 005	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 923	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	198 923	

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Primes assurances d'avanc	1 681		
Cheques restaurant d'avanc	1 170		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Honoraires const.d'avance	241 684		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 100 euros

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 5 603 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	31 761
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 31 761 euros

Le taux d'inflation retenu est de 1,3%

Le taux de cotisation patronale est de 45%

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

NORD ISERE EXPERTISE

Société anonyme

Au capital de 125 000 €uros

10 B, rue Joseph Cugnot

38300 BOURGOIN-JALLIEU

393 368 964 RCS BOURGOIN-JALLIEU

NORD ISERE EXPERISE

Société anonyme au capital de 125 000 Euros

10 B rue Joseph Cugnot

38300 BOURGOIN JALLIEU

393 368 964 RCS BOURGOIN JALLIEU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SA NORD ISERE EXPERTISE tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui comportent 16 pages,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les règles et les principes comptables suivis par la société, sur les principaux postes du bilan, et visés au paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'Annexe, ont bien un caractère approprié et ont été correctement appliqués,
- les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et la présentation d'ensemble de ces comptes, sont conformes aux dits principes comptables, et nos travaux ont consisté :
 - ◆ à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
 - ◆ à revoir les calculs effectués par la société,
 - ◆ à comparer les estimations précédentes avec les réalisations effectives,
 - ◆ à examiner les procédures d'approbations de ces estimations par la direction de l'entreprise.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Craponne, le 15 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes,
SOFIAL Rhône Alpes

SOFIAL RHÔNE ALPES SAS
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
RCS LYON B 424 233 484 00015
147 bis, Avenue Pierre Dumont
69290 CRAPONNE - Tél. 04 78 57 18 89

François RECCHIA
Commissaire aux comptes,
Mandataire social

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 524	1 524		
Fonds commercial	312 641		312 641	312 641
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	31 666	23 244	8 422	11 015
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	305		305	305
Autres titres immobilisés	9 996		9 996	9 996
Autres immobilisations financières	5 296		5 296	5 296
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	361 428	24 769	336 659	339 253
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	415 687	99 669	316 017	292 819
Fournisseurs débiteurs	7 659		7 659	3 609
Personnel	1 638		1 638	
Etat, Impôts sur les bénéfices	12 455		12 455	20 711
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	39 697		39 697	35 146
Autres créances	315 024		315 024	286 432
Divsers				
Disponibilités	103 507		103 507	146 334
Charges constatées d'avance	2 851		2 851	2 390
TOTAL ACTIF CIRCULANT	898 519	99 669	798 850	787 441
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 259 947	124 438	1 135 509	1 126 694



Bilan

	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	125 000	125 000
Réserve légale	12 500	12 500
Autres réserves	218 695	201 679
Résultat de l'exercice	51 628	37 016
TOTAL CAPITAUX PROPRES	407 823	376 195
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	614	30
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	614	30
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	47 694	42 376
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 766	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 756	211 951
Personnel	63 974	64 553
Organismes sociaux	60 338	90 691
Etat, Impôts sur les bénéfices	263	313
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	65 821	76 133
Autres dettes fiscales et sociales	5 245	5 511
Dettes fiscales et sociales	195 642	237 201
Autres dettes	2 530	367
Produits constatés d'avance	241 684	258 574
TOTAL DETTES	727 686	750 499
TOTAL PASSIF	1 135 509	1 126 694

CERTIFIÉ

Compte de résultat

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	1 113 664	100,00	1 151 657	100,00	-37 993	-3,30
Autres produits	124 317	11,16	55 902	4,85	68 415	122,38
Total	1 237 981	111,16	1 207 559	104,85	30 422	2,52
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	684 356	61,45	703 564	61,09	-19 209	-2,73
Total	684 356	61,45	703 564	61,09	-19 209	-2,73
MARGE SUR M/SES & MAT	553 625	49,71	503 995	43,76	49 631	9,85
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	5 976	0,54	5 782	0,50	194	3,35
Salaires et Traitements	350 184	31,44	328 354	28,51	21 830	6,65
Charges sociales	126 998	11,40	117 439	10,20	9 558	8,14
Amortissements et provisions	15 557	1,40	17 410	1,51	-1 853	-10,64
Autres charges	29		2 873	0,25	-2 844	-98,97
Total	498 744	44,78	471 858	40,97	26 886	5,70
RESULTAT D'EXPLOITATION	54 881	4,93	32 136	2,79	22 744	70,77
Produits financiers	5 779	0,52	6 102	0,53	-323	-5,29
Charges financières	2 033	0,18	2 533	0,22	-500	-19,73
Résultat financier	3 746	0,34	3 570	0,31	177	4,95
RESULTAT COURANT	58 627	5,26	35 706	3,10	22 921	64,19
Produits exceptionnels	1 709	0,15	4 436	0,39	-2 727	-61,48
Charges exceptionnelles	2 254	0,20			2 254	
Résultat exceptionnel	-546	-0,05	4 436	0,39	-4 982	-112,30
Impôts sur les bénéfices	6 454	0,58	3 126	0,27	3 328	106,46
RESULTAT DE L'EXERCICE	51 628	4,64	37 016	3,21	14 612	39,47

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA NORD ISERE EXPERTISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 1 135 509 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 51 628 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/01/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

CERTIFIE CONFORME

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 6 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 2 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2012)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 17 755 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

CERTIFIÉ CONFORME

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	312 641			312 641
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 524			1 524
Immobilisations incorporelles	314 165			314 165
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	928			928
- Matériel de transport	23 747		10 780	12 968
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 771			17 771
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	42 446		10 780	31 666
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	305			305
- Autres titres immobilisés	9 996			9 996
- Prêts et autres immobilisations financières	5 296			5 296
Immobilisations financières	15 597			15 597
ACTIF IMMOBILISE	372 208		10 780	361 428

CERTIFIÉ CONFORME

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 780		10 780
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 780		10 780

CERTIFIÉ CONFORME

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2016
Éléments achetés	312 641
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	312 641

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita déterminé	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %) GIE EXPESTEAM 38300 BOURGOIN JALLIEU - Participations (détenues entre 10 et 50%)	457		66,67	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %) - Participations (détenues entre 10 et 50%) - Autres filiales françaises - Autres filiales étrangères - Autres participations françaises - Autres participations étrangère	305	305			

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 524			1 524
Immobilisations incorporelles	1 524			1 524
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	928			928
- Matériel de transport	12 732	2 594	10 780	4 546
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 771			17 771
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 431	2 594	10 780	23 244
ACTIF IMMOBILISE	32 955	2 594	10 780	24 769

CERTIFIE CONFORME

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 800 308 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 296		5 296
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	415 687	415 687	
Autres	376 474	376 474	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 851	2 851	
Total	800 308	795 012	5 296
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	70 060
Fni refact frais à établir	5 813
Bièvre prestations à refacturer	336
CGD régul.prest.juri.PBM fae	2 366
Rbt Indem. résiliat° Apri à recevoir	1 638
Cice à recevoir	14 832
Interets/avce fni a recev.	5 603
Total	100 648

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 125 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 720 920 euros et le classement détaillé par échéances s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	614	614		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 756	232 756		
Dettes fiscales et sociales	195 642	195 642		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50 224	50 224		
Produits constatés d'avance	241 684	241 684		
Total	720 920	720 920		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	46 864			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 46 864 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
CGD régul.prest.sociales à payer	4 461
Commissaire/cptes a payer	2 520
Conseil juridique a payer	6 420
Cégid formation à payer	336
Chèques déjeunera payer	1 920
Fni prestations a recevoir	46 728
Grefte/Essor à payer	136
Fni frais 20% 206 à recevoir	169
Experteam fnp	2 527
Associés interets courus	880
Conges a payer	18 311
Personnel - autres charges à payer	391
Interessement a payer	27 757
Charges s/conges payes	7 773
Csg s/interess.a payer	8 448
Indemnité résiliat° APRI à payer	2 048
Etat ch.fisc/conges a pay	225
Taxe apprentissage a paye	1 681
Taxe formation a payer	1 632
Taxe professionnelle cap	1 708
Clients avoirs a etablr	1 228
Total	137 299

CERTIFIÉ CONFORME

Notes sur le bilan

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations	305	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	5 813	
Autres créances	300 192	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	306 005	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 923	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	198 923	

CERTIFIÉ CONFORME

305

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Primes assurances d'avanc	1 681		
Cheques restaurant d'avanc	1 170		
Total	2 851		

CERTIFIÉ CONFORME

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Honoraires const.d'avance	241 684		
Total	241 684		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 100 euros

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 5 603 euros

CERTIFIE CONFORME

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	31 761
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	31 761
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

CERTIFIÉ CONFORME

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 31 761 euros

Le taux d'inflation retenu est de 1,3%

Le taux de cotisation patronale est de 45%

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

NORD ISERE EXPERTISE
Société Anonyme au capital de 125.000 €uros
Siège social : BOURGOIN-JALLIEU (Isère) - 10 B, rue Joseph Cugnot
393 368 964 R.C.S. VIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 31 MARS 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à CINQUANTE ET UN MILLE SIX CENT VINGT-SEPT €uros QUATRE-VINGT-NEUF Centimes (51.627,89 €uros) de la manière suivante :

↳ A titre de dividendes	20.000,00 €uros
soit 8,00 €uros par action	
↳ Le solde	31.627,89 €uros
en totalité au compte "Autres réserves".	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 20.000,00 €uros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les actionnaires sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts font l'objet d'un prélèvement obligatoire non libératoire de 21% et ce sauf dispense de prélèvement effectué dans le respect des délais et formes pour les personnes physiques éligibles. Ce prélèvement obligatoire est un acompte d'impôt sur le revenu, imputable sur l'impôt sur le revenu, dû au titre de l'année en cours de laquelle il a été opéré, et restituable s'il excède l'impôt dû.

Les actionnaires sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont prélevés à la source.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 30 juin 2017, nets du paiement à la source des prélèvements sociaux pouvant s'y rapporter, lequel paiement sera versé par la Société le 15 du mois suivant le paiement du dividende.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION	
	GLOBALE	UNITAIRE
30/09/2013	45.000 €	18,00 €
30/09/2014	45.000 €	18,00 €
30/09/2015	20.000 €	8,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président du Conseil d'Administration

